



Comité de quartier du Petit Ronchin

Réunion plénière du 14 octobre 2015

* Participant(e)s	Djamila BOURAS, Alain CHERRIER, Thérèse GODON, Simon JANNIN, Simon LECLERCQ, Marie-Josèphe PAUPERT, Bernard SMAGUE, Marie-Paule VANDENBUSSCHE et Maureen CELET, Conseillère municipale chargée de l'accessibilité et élue référente du comité de quartier
* Invités	Fayçal LAOUAR, Adjoint délégué aux travaux, Raphaël VIAL, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative.
* Horaires de la réunion	De 19h00 à 20h30

Ordre du jour :

1. Retour sur le comité de quartier du 24 juin 2015

2. Point à l'ordre du jour:

- Sécurisation de la passerelle de la rue Jean Jaurès
- Sécurisation de la rue Chalant
- Radars pédagogiques
- Présentation du nouveau dispositif de collecte des encombrants

3. Questions du public

Items	Objet
1	<u>Retour sur le comité de quartier du 24 juin 2015:</u> - Une délégation d'habitants riverains du foyer ADOMA était présente pour faire part de leurs questionnements et inquiétudes quant au projet du site. Ce projet avait été présenté par Virginie DRAPIER, Adjointe au maire déléguée au logement, lors du comité de quartier du 25 mars 2015. Après quelques échanges, il est proposé de se revoir rapidement sur ce sujet afin de lister avec les riverains les questions et demandes d'information sur le sujet, qui seront transmises à ADOMA.

Cette réunion réunissant une trentaine de riverains a eu lieu le 29 juin 2015. Virginie DRAPIER, Adjointe au maire déléguée au logement, Maureen CELET, Conseillère municipale chargée de l'accessibilité et élue référente du comité de quartier, Xavier THIEBAUT, Directeur général des services, ainsi que trois membres du comité de quartier étaient présents. Une liste de question a été adressée à ADOMA par l'intermédiaire de Mme DRAPIER. Les réponses ont été communiquées aux riverains et mises en ligne sur le site internet de la ville.

Le 1er octobre 2015, une réunion publique était organisée par ADOMA. L'architecte et les responsables du projet ont présenté le projet et répondu aux riverains de Ronchin et Faches-Thumesnil qui avaient été invités. Le compte rendu de cette réunion et la présentation ont été envoyés aux personnes en ayant fait la demande.

- Le conseil municipal du 5 octobre 2015 a modifié le **règlement de fonctionnement des Comités de quartier** suite à notre proposition exprimée lors du Comité de quartier du 24 juin 2015. Un nouvel article permet l'exclusion des membres absents sans motif à trois réunions publiques consécutives.

- **Appel à candidature**: Suite à quelques démissions de membres du comité de quartier du petit Ronchin, des places sont disponibles. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous. (comitesdequartier@ville-ronchin.fr)

- La **zone bleue** de la rue Jean Jaurès sera mise en place en mars 2016.

- Maureen CELET, Conseillère municipale chargée de l'accessibilité, présente le **projet de circulation de la rue du bas Liévin** (dont) à propos duquel nous avons souvent échangé lors des comités de quartier. Après une série d'allers et retours entre les villes de Lille, Ronchin et la MEL, un projet fait l'unanimité : augmentation du nombre de places de stationnement ...), création de places PMR (Personne à mobilité réduite).

2 **Point à l'ordre du jour:**

- Sécurisation de la passerelle de la rue Jean Jaurès

Lors du comité de quartier du 17 décembre 2014, Fayçal LAOUAR, Adjoint délégué aux travaux, nous avait présenté les travaux de réfection de la passerelle cyclable et piétonnière de la rue Jean Jaurès. La protection en amont et aval de la passerelle restait à trouver pour éviter l'emprunt par motos et scooters. Cet été nous avons fait la proposition d'un dispositif (pass'vélos) répondant à cette attente et mis en place sur plusieurs communes de la MEL. Après étude de cette proposition et échange avec les services de la MEL, la municipalité ne donne pas suite à cette proposition qui présente des inconvénients pour les cyclistes: arrêt lors du passage et pas d'accès aux vélos avec remorque. A ce jour, aucune solution satisfaisante ne semble exister. L'intervention ponctuelle de la police municipale est envisagée.

- Sécurisation de la rue Chalant

Lors du comité de quartier du 25 mars 2015, la situation de la rue Chalant avait été évoquée par Simon JANNIN. Des propositions avaient également été faites.

Fayçal LAOUAR, Adjoint délégué aux travaux, nous informe qu'une proposition de réaménagement de la MEL a été faite à la municipalité. Il ne peut malheureusement pas nous la présenter, néanmoins il est convenu qu'une réunion de travail soit organisée avec des riverains pour étudier cette proposition et faire un retour à la MEL. Simon JANNIN est chargé de représenter le Comité de quartier et de faire le lien avec les riverains.

- Radars pédagogiques:

Des radars pédagogiques ont fait leur apparition sur Ronchin. L'un d'eux arrivera sur le petit Ronchin: rue Lavoisier (vers le n°6) du 3 au 8/11 puis vers le garage Citroën du 10 au 15/11 et rue du général Leclerc du 17 au 22/11.

D'autres sites sont envisagés, nous proposons les rues A. France et Chalant ainsi que le chemin des Margueritois.

Monsieur le Maire, présent à notre Comité de quartier, nous indique que ces radars fournissent des données variées (nombre de véhicules heure par heure, taux de dépassement de la limite de vitesse...). Ces informations sont prises en compte pour prioriser et cibler les aménagements à faire sur la commune.

- Présentation du nouveau dispositif de collecte des encombrants:

Raphaël VIAL, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative, présente le dispositif de collecte des encombrants mis en place à partir de janvier 2016. Il n'y aura plus de ramassage de porte à porte mais un ramassage sur rendez vous. Pour plus d'information: <http://encombrantssurrendezvous.com/> ou sur le site de la ville. <http://ville-ronchin.info>

3 **Questions du public:**

Plusieurs habitants de la rue **Anatole France** sont présents pour connaître les raisons des **inondations** qu'ils ont subies cet été. Depuis 5 ans, la rue n'avait plus connu ce type de problème qui était fréquent dans le passé.

Monsieur le Maire, indique qu'un diagnostic des canalisations a été réalisé ces derniers jours. Les résultats ne sont pas encore connus. Les riverains seront informés, rapidement, des résultats et des suites envisagées.

Merci à Monsieur le Maire et aux élus de leur présence.